Réunion publique :

La sécurité à Ressons le Long

ou comment devenir acteur de sa sûreté

Gendarmerie nationale

RESSONS LE LONG
Village dynamique

le 13 mai 2016

RESSONS LE LONG
Village dynamique

1 – Les statistiques

2 – Présentation de la Communauté de Brigades Soissons/Vic sur Aisne

3 – Les actions existantes
- 31 – Beebip
- 32 – Tranquillité vacances
- 33 – Gend'dom
- 34 – Les réseaux

4 – La participation citoyenne
- 41 – Présentation
- 42 – Rôle des référents
- 43 – Procédure d'information
- 44 – Sectorisation

5 – Echanges / débat

1 – Les statistiques

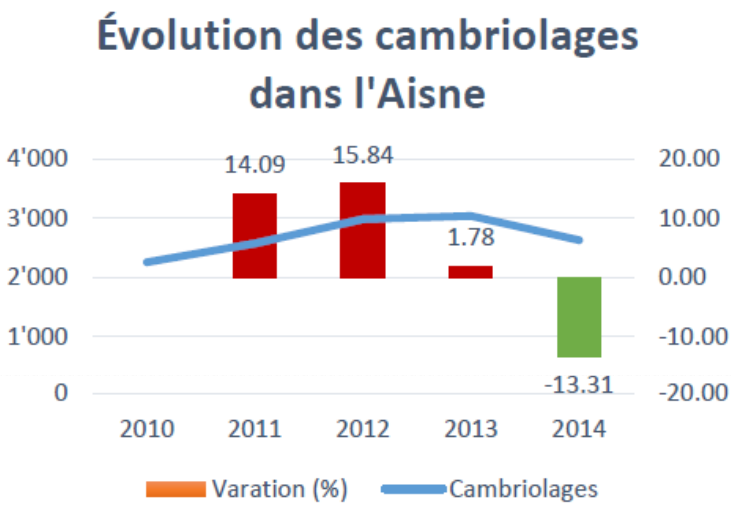

Principaux chiffres de la délinquance pour le département de l'Aisne :

Les cambriolages sont en baisse de 13%. En 2014, 2 632 cambriolages ont ainsi été recensés dans le département de l'Aisne, contre 3 036 en 2013 (soit une baisse de 404 faits).
Ce sont les cambriolages dans les logements (locaux d'habitations principales), les plus traumatisants pour la population, qui enregistrent une nette décrue, passant de 1 972 faits en 2013 à 1 567 faits en 2014 (- 21%).
Le taux d'élucidation a augmenté de 7 % entre 2013 et 2014 en ce qui concerne les cambriolages.
Cette augmentation du taux d'élucidation s'explique par :
- l'emploi systématique, par les services de police et de gendarmerie de l'Aisne, d'outils de la police scientifique ;
- l'esprit citoyen de la population : il faut encourager cette prise de conscience des habitants qui, en n'hésitant pas à faire le 17, participent efficacement à la lutte contre la délinquance.

1 – Les statistiques

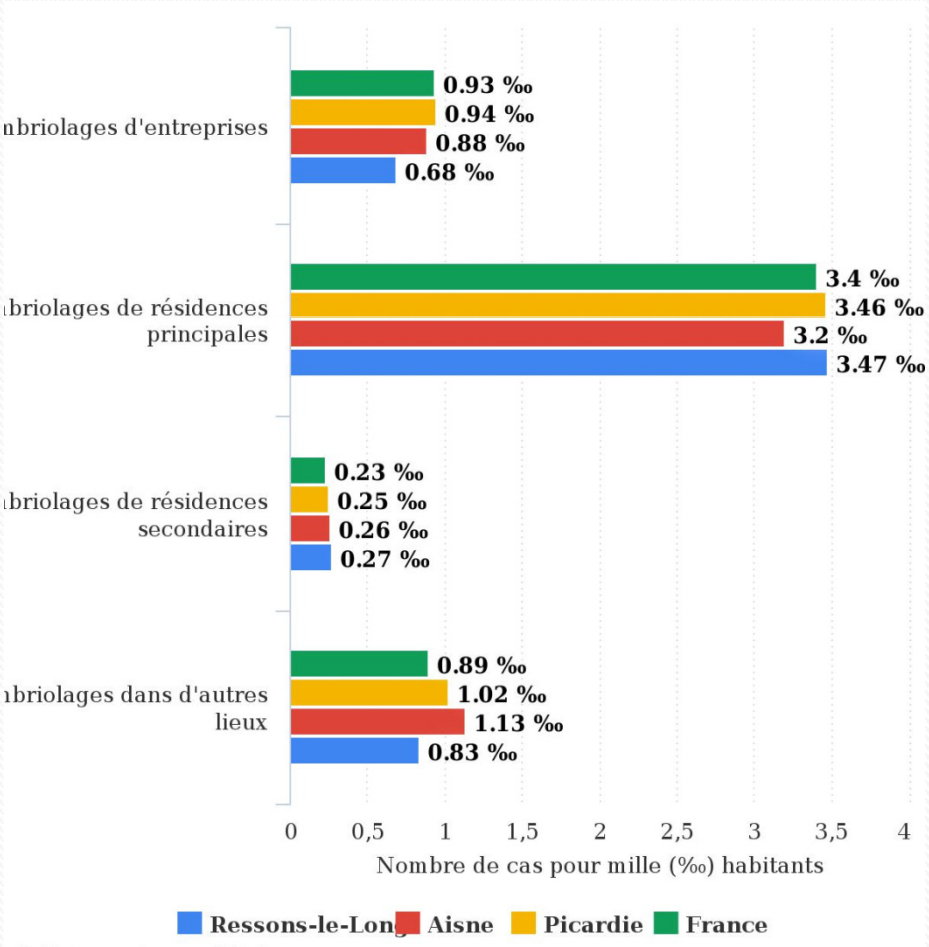

Délits / crimes en 2012	Ressons-le-Long et 154 autres communes	Equivalent pour 1 000 habitants (‰)
Cambriolages	355 cas	5,24 ‰
Vols à main armée (avec arme à feu)	3 cas	0,04 ‰
Vols violents sans arme à feu	11 cas	0,16 ‰
Vols avec entrée par ruse	2 cas	0,03 ‰
Vols liés à l'automobile	412 cas	6,08 ‰
Vols de particuliers	285 cas	4,21 ‰
Vols d'entreprises	117 cas	1,73 ‰
Destruction et dégradations de biens	136 cas	2,01 ‰

2 – Présentation de la communauté de brigades Soissons / Vic sur Aisne

RESSONS LE LONG
Village dynamique

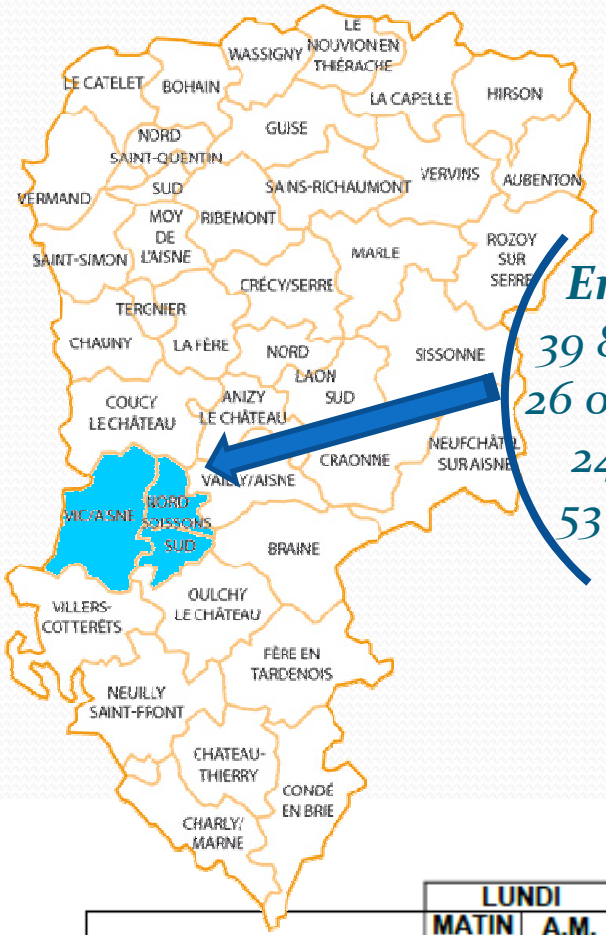

Gendarmerie nationale

En chiffres :

39 800 hectares
26 000 habitants
24 militaires
53 communes

Un seul numéro : le 17

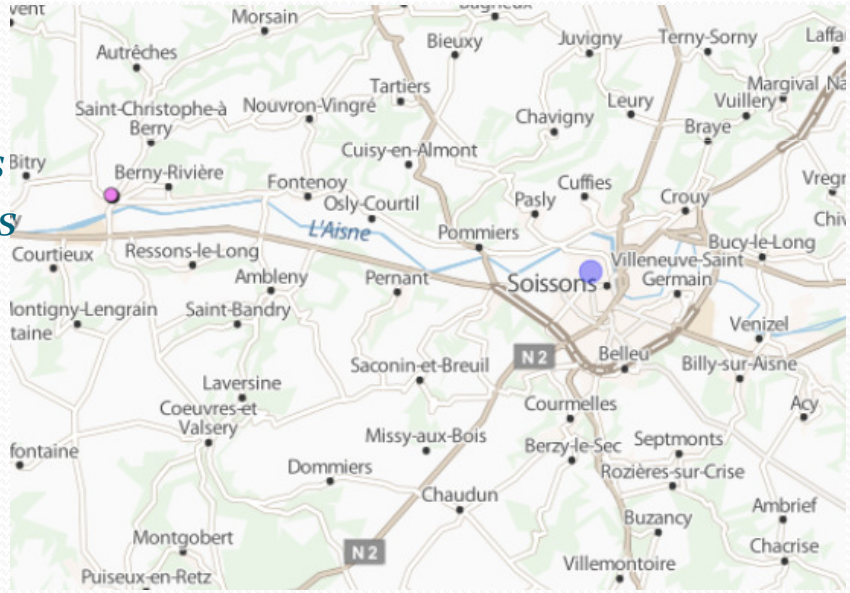

Horaires d'accueil des brigades

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
	MATIN	A.M.	MATIN	A.M.	MATIN	A.M.	MATIN	A.M.	MATIN	A.M.	MATIN	A.M.	MATIN	A.M.
SOISSONS														
VIC SUR AISNE														

3 – Les actions existantes

31 – Beebip

Votre mairie vous propose de **protéger GRATUITEMENT contre le vol** les ordinateurs et appareils Android de votre domicile grâce au **tracking IP** du logiciel **BeeBip**.
En cas de vol, BeeBip détectera toute connexion Internet réalisée avec votre ordinateur ou appareil mobile, et enregistrera les adresses IP utilisées. Ces adresses IP seront adressées aux forces de l'ordre qui pourront ainsi **identifier l'utilisateur frauduleux, l'interpeler et vous restituer vos biens**.

Cette protection innovante (prix de l'innovation au salon des maires et des collectivités) fonctionne très simplement :

- Vous installez préventivement BeeBip sur vos ordinateurs ou appareils mobiles.
- En cas de vol, vous déclarez le vol sur le site BeeBip.

Une copie du dépôt de plainte vous sera demandée pour **attester que vous habitez Ressons Le Long**.

Vous contribuez ainsi à votre propre sécurité et à l'amélioration de la sécurité de votre commune. Il s'agit d'une action citoyenne de l'ensemble des acteurs de la commune.

3 – Les actions existantes

32 – Tranquillité vacances

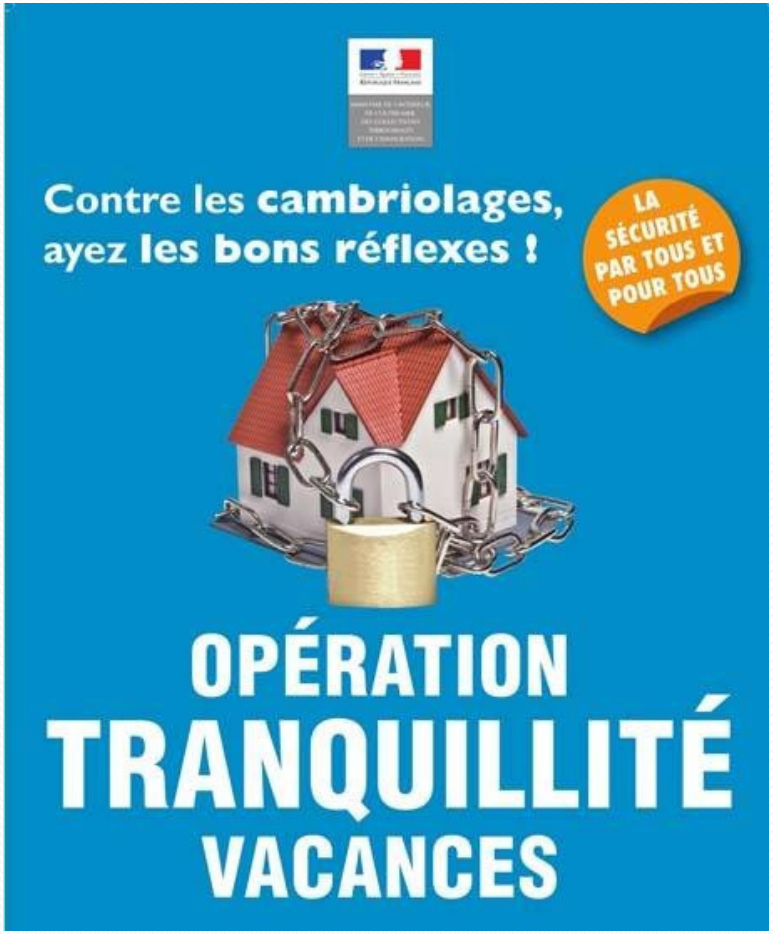

Créé en 1974, le dispositif "Opération tranquillité vacances" (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins.

Limité aux mois de juillet et août à l'origine, il a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009.

Depuis octobre 2013, le dispositif fonctionne toute l'année.

3 – Les actions existantes

33 – Gend'dom

GEND'DOM, nouveau service gratuit et novateur,

est destiné aux propriétaires qui en feront la demande auprès de leur brigade locale :

un gendarme spécialisé en sûreté se déplace au domicile du demandeur pour évaluer les failles de sécurité de l'habitation et de l'environnement immédiat et délivre, à l'issue de son diagnostic, les préconisations techniques adaptées en vue de renforcer la sécurité du domicile.

3 – Les actions existantes

34 – Les réseaux

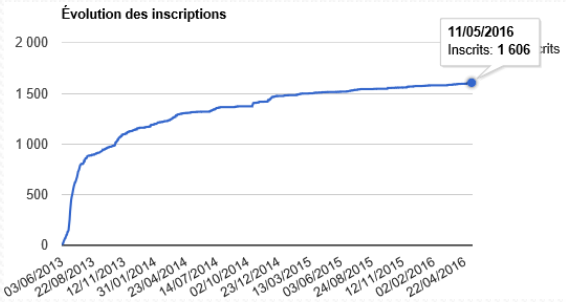

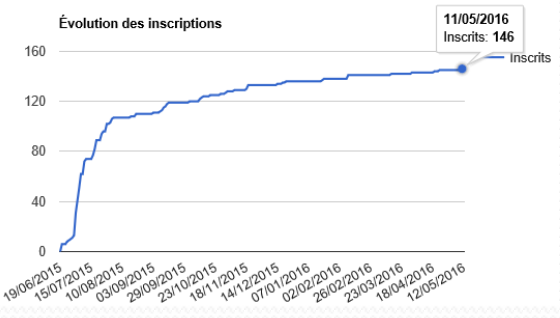

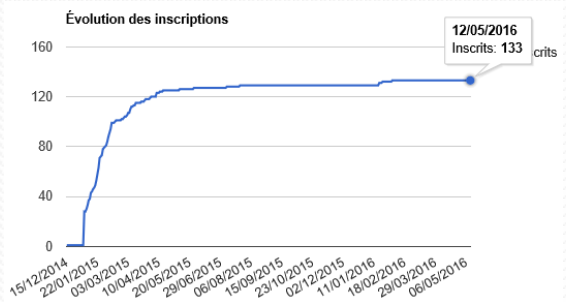

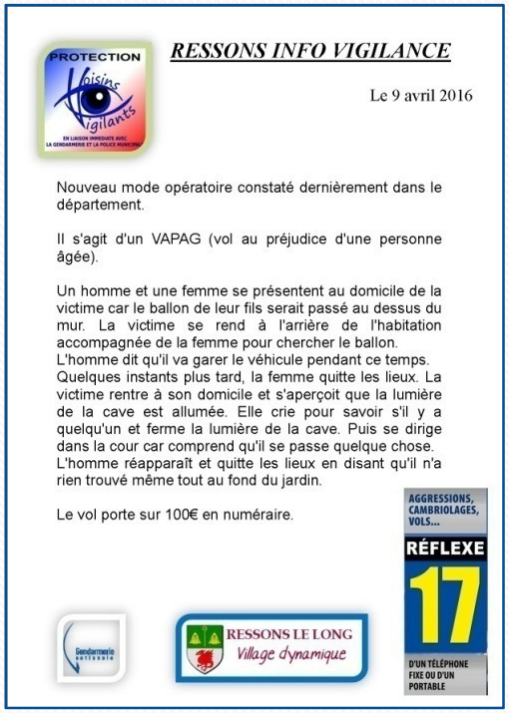

PROTECTION Voisins Vigilants

RESSONS INFO VIGILANCE

Le 9 avril 2016

Nouveau mode opératoire constaté dernièrement dans le département.

Il s'agit d'un VAPAG (vol au préjudice d'une personne âgée).

Un homme et une femme se présentent au domicile de la victime car le ballon de leur fils serait passé au dessus du mur. La victime se rend à l'arrière de l'habitation accompagnée de la femme pour chercher le ballon. L'homme dit qu'il va garer le véhicule pendant ce temps. Quelques instants plus tard, la femme quitte les lieux. La victime rentre à son domicile et s'aperçoit que la lumière de la cave est allumée. Elle crie pour savoir s'il y a quelqu'un et ferme la lumière de la cave. Puis se dirige dans la cour car comprend qu'il se passe quelque chose. L'homme réapparaît et quitte les lieux en disant qu'il n'a rien trouvé même tout au fond du jardin.

Le vol porte sur 100€ en numéraire.

Gendarmerie nationale

RESSONS LE LONG Village dynamique

AGGRESSIONS, CAMBRIOLAGES, VOLS... RÉFLEXE 17 D'UN TÉLÉPHONE FIXE OU D'UN PORTABLE

RESSONS LE LONG
Village dynamique

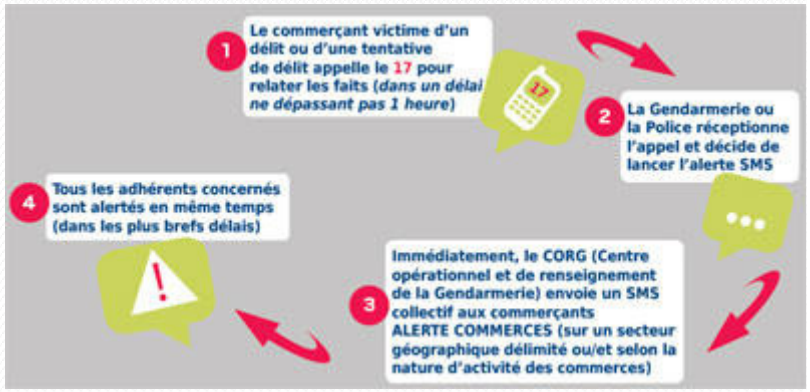

4 – La participation citoyenne

41 – Présentation

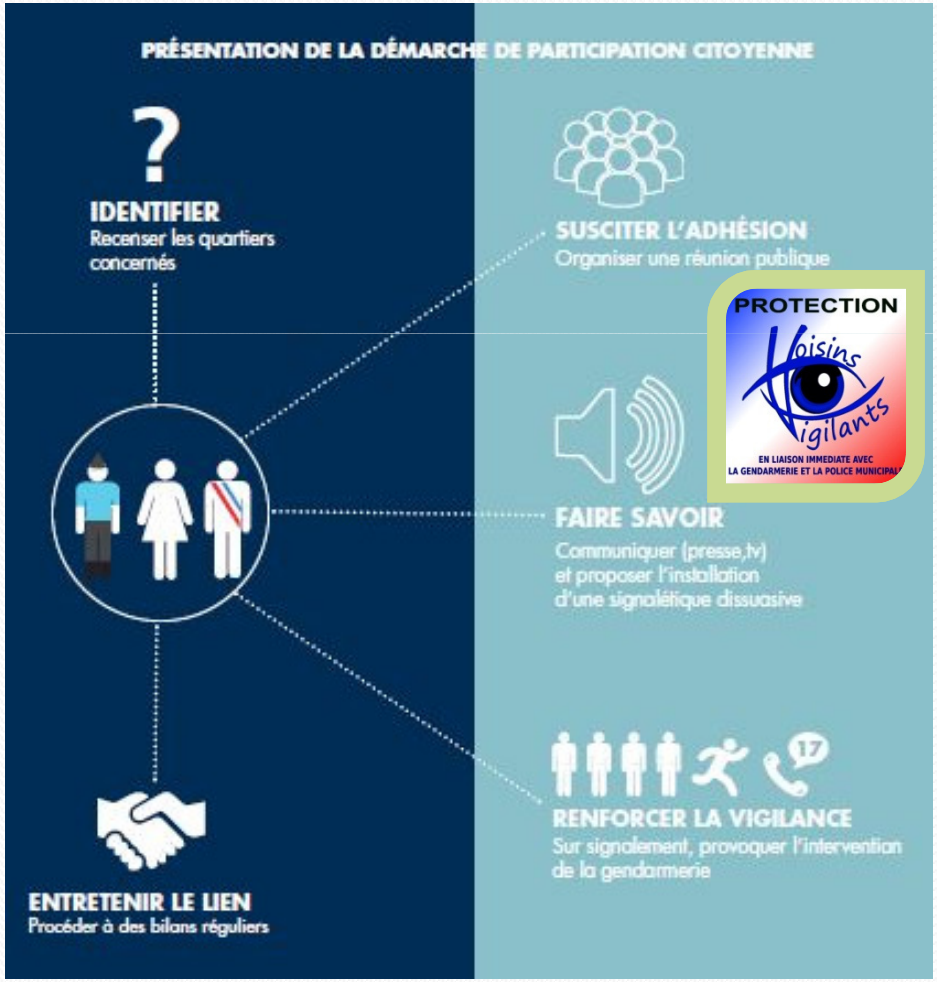

Il vise à :
* *rassurer la population ;*
* *améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation ;*
* *accroître l'efficacité de la prévention de proximité ;*
* *sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.*

Empruntant la forme d'un réseau de **solidarités de voisinage,** constitué d'une ou plusieurs **chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier,** le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Par conséquent, cela exclut l'organisation de toute patrouille ou intervention hors le cadre de crimes ou de délits flagrants prévus par l'article 73 du Code de Procédure Pénale.

4 – La participation citoyenne

42 – Rôle des référents

RESSONS LE LONG
Village dynamique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE
de
RESSONS-LE-LONG

La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

Adhérent NMR : _____

Formulaire d'adhésion au groupe de « Habitant Relais »

Commune de **RESSONS LE LONG**

Groupe de « Habitant Relais » du quartier :

❑ La Vache Noire ❑ Montois ❑ Cheneux ❑ Centre-bourg

❑ Mainville ❑ Gorgny ❑ Pontarcher ❑ La Montagne

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Port : _____

Courriel : _____

J'ai pris connaissance des dispositions du guide des membres du groupe « Habitant Relais ».

Je souhaite adhérer au groupe « Habitant Relais » de mon quartier en tant que membre volontaire.

Je peux me retirer du groupe à tout moment sans formalité particulière, après en avoir informé le correspondant de rue.

Je me porte candidat en tant que :

❑ référent de secteur

❑ coordonnateur de la commune

Fait le _____
Signature :

Le courrier doit être adressé impersonnellement à Monsieur Le Maire de Ressons le Long
Mairie – 2, rue de l'Eglise – 02290 RESSONS LE LONG Tél. /fax : 03 23 74 21 12
Courriel : mairie.ressons-le-long@wanadoo.fr – Site internet : http://www.ressonslelong.fr

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours de **réunions publiques** organisées conjointement par le maire et le commandant de la brigade locale, les référents communaux des quartiers (ou rue, ou zone pavillonnaire…) relaient l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance d'appropriation et les dégradations.

Les référents accomplissent des **actes élémentaires de prévention** tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers…

Ils sont étroitement associés à l'action de prévention des cambriolages intitulée « opération tranquillité vacances » mise en œuvre sous l'autorité de la gendarmerie.

4 – La participation citoyenne

43 – Procédure d'information

La Croix / Deligne

A minima, un correspondant gendarmerie est désigné dans chaque brigade pour être l'interlocuteur privilégié du maire et des référents.

Dans le respect des dispositions de l'article 11 du Code de Procédure Pénale, des échanges s'opèrent entre les correspondants gendarmerie et le maire quant aux faits de délinquance constatés sur sa commune.
Le dispositif qui se base sur une continuité de l'information, s'appuie sur un éventail de vecteurs de communication propices à la multiplication des échanges (rencontres, téléphone, fax, Internet).

Cette procédure s'inscrit pleinement dans le cadre de l'article L. 2211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales qui instaure pour les forces de sécurité intérieure « l'obligation d'informer sans délai le maire des infractions (agressions, violences graves, accidents de la route…) causant un trouble à l'ordre public commises sur le territoire de la commune ».

4 – La participation citoyenne

43 – Procédure d'information

RESSONS LE LONG
Village dynamique

Le référent de quartier est informé d'un comportement inhabituel, un individu suspect, ou des faits anormaux

IL ALERTE

Le coordonnateur

ET

Le correspondant gendarmerie

La Mairie Vigilante publie l'info

les cas de crimes ou délits flagrants impliquent pour les témoins de l'événement un appel immédiat à la gendarmerie (appel d'urgence n° 17)

En envoyant une alerte via les réseaux

SMS

Les Voisins du quartier sont informés

4 – La participation citoyenne

44 – Sectorisation

1 : La Vache Noire
2 : Montois
3 : Cheneux
4 : Centre bourg
5 : La Montagne
6 : Mainville/Routy
7 : Gorgny
8 : Pontarcher

5 – Echanges / débat

RESSONS LE LONG
Village dynamique

Merci de votre attention

RESSONS LE LONG

Village dynamique